



Bref rapport “Journée d’inspiration sur les abeilles”

Colloque : Qui fait quoi pour les abeilles ?

Le 15 mai 2017 une journée d’inspiration sur les abeilles a été organisée par le Point focal national Biodiversité en collaboration avec les administrations fédérales et régionales ainsi que de nombreux autres partenaires. Les abeilles jouent un rôle clé dans la biodiversité et l’approvisionnement alimentaire, mais sont fortement menacées, ce qu’une [étude internationale](#) a récemment souligné.

Les objectifs du colloque et de l’inventaire en ligne étaient les suivants :

- ✓ Mettre en avant et promouvoir les actions, projets et campagnes pour la préservation des abeilles.
- ✓ Partager des informations sur ces initiatives et leurs résultats afin d’inspirer de nouveaux projets et des synergies.
- ✓ Stimuler la collaboration en rassemblant les acteurs œuvrant pour la préservation des abeilles.
- ✓ Identifier les lacunes et évoquer des pistes pour y remédier.

En amont de la journée d’inspiration, une plate-forme a été créée sur le site www.vivelesabeilles.be afin de permettre à tous les acteurs concernés d’encoder leurs actions, projets et campagnes. Environ 90 initiatives ont ainsi été répertoriées. La liste des initiatives ainsi que le programme du colloque ont été soumis en tant que réponse officielle de la Belgique dans le cadre d’une requête d’information du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Biodiversité¹.

Les [autorités fédérales et régionales](#) ont présenté leurs plans et programmes pendant la première partie de la journée d’inspiration. Les ministres Marie Christine Marghem et Willy Borsus ont lancé le nouveau [Plan fédéral Abeilles 2017-2019](#). Ce plan comprend de nombreuses actions visant à aider les apiculteurs, à mieux maîtriser les risques et à mobiliser tous les acteurs concernés. Le plan investit également dans la recherche, avec un budget de plus d’un million d’euros consacré à des études qui aideront à mieux comprendre les causes du déclin des abeilles et à identifier de nouvelles mesures.

En **Flandre**, le [nouveau programme de soutien à l’apiculture](#) a débuté le 1er août 2016, pour une durée de trois ans. Un budget de 750 000 euros est prévu. Le programme se focalise sur la problématique de la mortalité des colonies d’abeilles mellifères. Deux leviers importants du programme sont les techniques apicoles et la sélection génétique. Le programme est largement soutenu par le secteur. La collaboration avec le Praktijkcentrum Bijen (à Gand) garantit les contacts avec d’autres acteurs (autres pouvoirs publics, phytopharmacie, industrie, etc.) afin de rechercher de nouveaux partenariats pour réduire la mortalité des abeilles.

La **Région de Bruxelles-Capitale** a annoncé qu’un plan d’action spécifique pour la préservation des abeilles sauvages et de l’abeille domestique sera développé. Il viendra compléter et renforcer le Plan nature, le Programme de réduction des pesticides et la Stratégie ‘Good Food’. Le plan proposera notamment des pistes visant à assurer la cohabitation harmonieuse entre la centaine d’espèces d’abeilles sauvages présentes à Bruxelles et l’abeille domestique dont la population augmente suite à l’engouement pour l’apiculture urbaine.

¹ Voir CBD Notification 2017-30: Submission of information regarding the conservation and sustainable use of pollinators: <https://www.cbd.int/doc/notifications/2017/ntf-2017-030-pollinators-en.pdf>

Le ministre René Collin a présenté un aperçu des initiatives en **Wallonie**, dont le [plan Maya](#) qui a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'autres pollinisateurs. Ce plan s'appuie sur des actions de plantations visant à assurer le gîte et le couvert aux pollinisateurs, des actions de sensibilisation, ainsi qu'un soutien au secteur apicole. Il se veut une démarche multi-acteurs qui implique les communes, les provinces, les particuliers. Il s'appuie sur une synergie entre différents outils wallons visant la réduction de l'utilisation des pesticides, ainsi que la conservation de la nature.

La science a inspiré les participants à travers un aperçu des nouvelles connaissances sur les maladies des abeilles, fournissant des pistes pour contrer la mortalité de l'abeille domestique et le déclin des abeilles sauvages. Ces découvertes ont été illustrées par une présentation de l'état des lieux et des tendances des abeilles sauvages dans notre pays et par une présentation sur la mortalité de l'abeille domestique en milieu rural ; mortalité sur laquelle les fongicides joueraient un rôle prépondérant.

Les associations et entreprises ont également fourni une multitude d'idées, comme un plan d'action transfrontalier pour les pollinisateurs sauvages, la mise en place d'un centre de soutien pour l'apiculture et des outils pour l'évaluation et l'amélioration de l'environnement des abeilles.

Les pouvoirs publics ont ensuite présenté quelques exemples. Parmi eux, un inventaire des abeilles sauvages à Bruxelles et de nouvelles mesures pour les protéger, un parc 'à croquer' pour l'abeille et l'homme à Maldegem, les résultats du plan Maya à Namur et un manuel pour un environnement favorable aux abeilles développé par la province du Limbourg.

Les présentations orales ont été clôturées par la présentation d'une initiative internationale ayant en majeure partie les mêmes objectifs que cette journée d'inspiration : la « Coalition of the Willing on Pollinators », fondée pendant la 13^{ème} Conférence des Parties de la Convention sur la Biodiversité des Nations Unies en décembre 2016. La Belgique est un des membres fondateurs de cette coalition.

En complément des présentations, de nombreuses organisations ont inspiré les participants à travers une quinzaine de stands d'information et plus de quarante posters. Le rapport, les présentations et d'autres renseignements sont disponibles sur le site web www.vivelesabeilles.be.

Conclusions et quelques recommandations

- Sur un total de 281 acteurs pour les abeilles intéressés par l'événement, 178 ont pris part activement à la journée d'inspiration. La diversité et la qualité des exemples présentés ainsi que le nombre de participants démontrent le dynamisme et l'enthousiasme pour la thématique. Selon les participants, il est important de continuer à soutenir la recherche scientifique sur le sujet. Et il faut plus d'actions et de collaboration entre acteurs.
- La conservation des abeilles et de la biodiversité en général est clairement une responsabilité partagée qui nécessite la collaboration de tous les acteurs concernés (les pouvoirs publics, les gestionnaires de terrain, les associations naturalistes et apicoles, mais également l'agriculture, les entreprises et l'aménagement du territoire).
- Quelques mesures de soutien pour l'abeille domestique et les abeilles sauvages mentionnées de façon répétée :
 - ✓ Impliquer les apiculteurs dans la gestion.
 - ✓ Assurer une formation sur les bonnes pratiques apicoles et mieux encadrer les apiculteurs.
 - ✓ Choisir des races locales d'abeilles et investir dans la sélection d'abeilles résistantes. Les traitements (chimiques) des maladies d'abeilles sont considérés comme des solutions à court terme en cas d'urgence.



- ✓ Limiter l'importation des abeilles pour prévenir l'introduction de nouvelles maladies.
- ✓ Tenir compte de la biologie et de l'environnement des abeilles.
- ✓ Respecter la capacité nutritionnelle de l'environnement et investir dans des plantations favorables pour les abeilles.
- ✓ Limiter le plus possible l'utilisation de produits phytosanitaires, comme les pesticides et fongicides.

